



Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration du 8 juin 2020

L'an deux mille vingt, le lundi 8 juin, à 9 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Rive Droite se sont réunis dans la salle de réunion du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Rive Droite (CIAS) sur la convocation qui leur a été adressée le 2 juin 2020 par le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Étaient présents : Mesdames LAPOIRIE Catherine, NEGRI Colette, Messieurs HUBERTY René, BALLARINI Jean-Louis, BESOZZI Daniel, Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Messieurs LE LOARER Éric, TURCK Gilbert

Absents excusés : /

La séance est ouverte à 9 heures 30, sous la présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Présidente, qui constate que le quorum est atteint.

Madame la Présidente donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du CGCT :

POINT 1 - CIAS	:	MISE EN PLACE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DCA N° 2020-005
POINT 2 - CIAS	:	DÉLÉGATION À LA PRÉSIDENTE	DCA N° 2020-006

POINT 1 - CIAS	:	MISE EN PLACE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DCA N° 2020-005
-----------------------	----------	--	------------------------

La Présidente informe que, conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, un courrier d'appel à candidature sera adressé aux organismes participant à des actions sociales, pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CIAS. Elle rappelle que le Conseil d'Administration est composé, à ce jour, de :

▪ membres titulaires élus en son sein :	▪ membres suppléants élus en son sein :
– Madame LAPOIRIE Catherine, Présidente	– Madame BEMER Doriane
– Madame NÉGRI Colette, première Vice-Présidente	– Madame DEKHAR Nadia
– Monsieur HUBERTY René, second Vice-Président	– Madame DI NATALE Vitina
– Monsieur BALLARINI Jean-Louis	– Madame FREYTHÉ Fanny
– Monsieur BESOZZI Daniel	– Monsieur GANDOIN Pascal
– Madame EMMENDOERFFER Jocelyne	– Madame MELON Ghislaine
– Monsieur LE LOARER Éric	– Madame ROMANO Valérie
– Monsieur TURCK Gilbert	– Madame SEVESTRE Nicole

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles, article 123-6, la Présidente invite le Conseil d'Administration à procéder à l'élection des deux Vice-Présidents.

POSTE DE PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Chaque administrateur, à l'appel de son nom, a remis fermé à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	8
À déduire : bulletins blanc ou nuls	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	8
Majorité absolue	5

A obtenu : Madame NEGRI Colette : 8 voix

Madame NEGRI Colette, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée premier Vice-Président du Conseil d'Administration, a accepté, et a été immédiatement installée.

POSTE DE SECOND VICE-PRÉSIDENT

Chaque administrateur à l'appel de son nom, a remis fermé à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	8
À déduire : bulletins blanc ou nuls	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	8
Majorité absolue	5

A obtenu : Monsieur HUBERTY René : 8 voix

Monsieur HUBERTY René, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé second Vice-Président du Conseil d'Administration, a accepté, et a été immédiatement installé.

POINT 2 - CIAS : DÉLÉGATION À LA PRÉSIDENTE DCA N° 2020-006

Vu l'article L. 2122-22 du CGCT,

Vu l'article L. 2122-23 du CGCT,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide de déléguer** à la Présidente le pouvoir de prendre toute décision concernant les points suivants :
 1. de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 40 000 €, modifications et avenants compris, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
 2. de passer les contrats d'assurance, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
 3. de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services,
 4. d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,
 5. de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
 6. d'intenter au nom du CIAS les actions en justice et de défendre le CIAS dans les actions intentées contre lui.
- **prend acte** que, conformément à l'article L. 2122-23 susvisé, la Présidente rendra compte, à chaque réunion du Conseil d'Administration, de l'exercice de cette délégation,

- **prend acte** que, conformément à l'article L. 2122-22 susvisé, la présente délégation ne saurait excéder la durée du mandat,
- **prend acte** que cette délibération est à tout moment révocable,
- **autorise** que la présente délégation soit exercée par les deux Vice-Présidents en cas d'empêchement de la Présidente,
- **prend acte** que, conformément à l'article L. 2122-23 susvisé, les décisions prises par la Présidente dans le cadre des pouvoirs qui lui sont ainsi délégués feront l'objet de toutes les mesures de publicité, notification et transmission légales et réglementaires.

La séance est levée à 10 heures 00.

La Présidente,

*Catherine
LAPOIRIE*

Affichage fait le 9 juin 2020

Approbation du PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du 8 juin 2020

<i>NOM Prénom</i>	<i>Présence</i>	<i>Procuration à</i>	<i>Signature</i>
<i>LAPOIRIE Catherine, Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>NEGRI Colette, Vice-Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>HUBERTY René, Vice-Président</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>BALLARINI Jean-Louis</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>BESOZZI Daniel</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>EMMENDOERFFER Jocelyne</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>LE LOARER Éric</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>TURCK Gilbert</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		